

Axe 2-4 Amélioration des pratiques organisées au sein des établissements de santé, structure d'exercice coordonné ou établissements pharmaceutiques

Type d'action :

Action d'Analyse des pratiques et/ou gestion des risques

Critères de validation de l'action :

- Activités concernées : RMM, RCP, CREX, REMED, registre des pratiques, audit
- Minimum de 6 activités sur 3 ans

Périoricité :

1 maximum par période de certification

Catalogue :

Sans objet

Labellisation :

Labellisation de fait

Traçabilité de l'action et SI :

Télécharger sur le site de la certification l'attestation de la structure

Références de l'action :

- HAS : [Démarche et méthodes de DPC](https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807860/fr/registre-des-pratiques-observatoire-base-de-donnees) https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807103/fr/revue-de-mortalite-et-de-morbidite-rmm ;

- Réglementaire :

- Autres :